Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DEMANDE D'EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (Bulletin n°3)

cerfa
n° 10071*02

La loi sanctionne le fait de se faire délivrer l'extrait du casier judiciaire d'un tiers (Article 781 du Code de procédure pénale)

ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AU

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL
44079 NANTES CEDEX 1
si vous êtes né(e) en France métropolitaine,
dans un département d'Outre-Mer ou à l'étranger

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
DE VOTRE LIEU DE NAISSANCE
si vous êtes né(e) dans un territoire
ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer

Remplissez complètement et lisiblement toutes les rubriques en caractères d'imprimerie

▸ ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR OU DE L'ENFANT MINEUR POUR LEQUEL LE BULLETIN EST DEMANDÉ

NOM I_____I

PRÉNOM(S) I_____I

NOM MARITAL OU D'USAGE I_____I

NÉ(E) LE I__I__I I__I__I I__I__I__I__I

A I_____I ARRONDISSEMENT (PARIS, LYON) I__I__I

N° DÉPARTEMENT I__I__I__I DOM-TOM OU PAYS ÉTRANGER I_____I

SEXE **G** Masculin **G** Féminin

Filiation I_____I I_____I
Nom du père prénom
I_____I I_____I
Nom de la mère prénom

▸ ADRESSE OÙ DOIT ÊTRE EXPÉDIÉ LE BULLETIN

I_____I

N° et Voie I_____I

Code postal I__I__I__I__I__I

Ville I_____I

Pays I_____I

▸ NOMBRE D'EXTRAITS DEMANDÉS I__I

Le I_____I

Signature du demandeur :

Si vous êtes né(e) à l'étranger,
vous devez joindre un justificatif d'identité
(photocopie lisible d'une pièce d'identité)

GRATUIT - NE PAS JOINDRE
d'enveloppe ou de timbre pour le retour

Seul le bulletin n°3 peut être obtenu et uniquement par la personne qu'il concerne
(Articles 774 et suivants du Code de procédure pénale)